

Propriétaire

DIJIERÉ

QUITTANCE DE LOYER

N° 105

Reçu de M/Mme Serpe Le salon
de Cinq cent quarante six euros

la Somme

€

au titre du paiement du loyer et des charges du logement/local sis

pour la période de location

du 01/02/25 au 28/02/25

Date du règlement 05/02/25

Dont quittance, et sous réserve de tous mes droits.

Détails de la quittance de loyer

Loyer

Provision de charges

Régul. annuelle (+ ou -)

Total

546	
546	

A Brous/ce ie

Le 07/02/25

Signature :

